

## Communiqué de presse

**Sous embargo jusqu'au 14 décembre 2016 à 22h00**

### **PLAN PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR NORD : UN PLAN ÉCORESPONSABLE ET AVANT-GARDISTE QUI TIENT COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS**

**SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, 14 décembre 2016** – Guidé par une vision citoyenne de son développement, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a présenté ce soir (14 décembre) un plan particulier d'urbanisme (PPU) avant-gardiste du secteur nord. Avec un concept misant sur l'écoresponsabilité, le projet propose un équilibre entre développement économique et environnement, contribuant à créer un milieu de vie d'une beauté et d'une qualité extraordinaires.

«Le plan concept que nous présentons est le fruit d'un long processus réfléchi que nous avons voulu transparent et qui répond aux préoccupations et attentes des citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue. Son élaboration s'appuie principalement sur les études menées par des firmes indépendantes et des mémoires qui ont été soumis, mais également des commentaires des citoyens. Nous sommes très fiers du travail accompli et nous sommes persuadés que le résultat reflète bien la vision qu'ont les citoyens du développement de leur ville », a déclaré madame Paola Hawa, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Rappelons qu'en mai 2015, les citoyens de la ville avaient été invités à commenter le scénario potentiel d'aménagement lors d'un processus de participation citoyen.

Divisé en trois secteurs distincts, ce nouveau type d'aménagement urbain s'inscrit dans la volonté de la Ville d'obtenir un juste équilibre entre un développement économique dynamique et la préservation de la biodiversité et l'intégrité écologique du territoire. Le développement en grappes résidentielles ou industrielles des secteurs développés assurera la mise en valeur des composantes paysagères du territoire et sera bordé d'une ceinture verte permettant cette harmonisation. De plus, une attention particulière sera portée afin de préserver le caractère patrimonial du chemin Sainte-Marie et des allées champêtres bordées de massifs d'arbres seront aménagées pour faire du secteur nord, un quartier où le cadre bâti s'intègre au paysage.

Présenté dans le cadre d'une séance publique d'information tenue à l'école du Bout-de-l'Isle, le projet se veut une porte d'entrée sur l'écoterritoire de l'Anse-à-L'Orme et propose un écocampus d'emploi orienté autour d'un pôle de transport collectif. À ce titre, un aspect important de cette vision s'est concrétisé pendant l'élaboration du projet avec l'annonce par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ Infra) du nouveau projet de Réseau électrique métropolitain (REM). Le REM ajoute un important potentiel de mobilité à ce secteur, et est venu modifier et influencer sensiblement les orientations de développement du PPU sans toutefois

en altérer la vision de base. Élaboré par la firme Provencher-Roy en tenant compte d'études indépendantes, des mémoires et des commentaires recueillis lors du processus de participation citoyen, ce plan sera un puissant vecteur de développement économique pour l'écocampus d'emploi et sera déterminant pour attirer des entreprises de pointe et d'économie verte.

L'adoption finale du Programme particulier d'urbanisme du secteur nord par le Conseil de Sainte-Anne-de-Bellevue devrait avoir lieu en mars 2017 après un examen exhaustif de celui-ci. D'ici là, la population est invitée à consulter la documentation et les études qui ont été menées au cours des derniers mois par des firmes indépendantes. Elles sont disponibles sur le site Web de la municipalité à l'adresse [www.sadb.qc.ca](http://www.sadb.qc.ca), sous l'onglet « Municipalité » et la rubrique « Programme particulier d'urbanisme ». La population peut également adresser tout commentaire à ce sujet jusqu'au 20 janvier en écrivant à l'adresse [ppusecteurnord@sadb.qc.ca](mailto:ppusecteurnord@sadb.qc.ca)

**ENSEMBLE, VERS UNE VISION DU SECTEUR NORD**

**QUI NOUS RASSEMBLE ET QUI NOUS RESSEMBLE!**

- 30 -

**RENSEIGNEMENTS :**

Martin Bonhomme, ing. CPA CMA MBA  
Directeur général  
(514) 457-6834  
[mbonhomme@sadb.qc.ca](mailto:mbonhomme@sadb.qc.ca)